

Le 23 septembre 2006

Secrétaire du BAPE
a/s de Mme Marie-Josée Méthot
Prolongement de l'autoroute 410 de Sherbrooke
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec)
G1R 6A6

Objet : Opinion sur le prolongement de l'autoroute 410

L'accession à la propriété n'est pas une question sans importance dans la vie d'un individu. Dans le cas qui me concerne, elle représente même l'aboutissement d'un long cheminement individuel et social. Issu d'une famille d'ouvriers, je suis habitué à la condition de locataire, aux frictions inévitables de la promiscuité, au stress causé par la nécessité de contenir sans cesse le légitime jeu des enfants. Je n'ai jamais pris pour acquis qu'il me serait loisible de changer de mode de vie, de choisir un lieu de résidence qui puisse être le mien, où me sentir chez moi. La situation se présenta alors que j'étais âgé de 43 ans, que j'avais une famille de deux enfants (aujourd'hui j'en ai trois) et une conjointe partageant la même aspiration. Notre choix d'un lieu de résidence correspondant à nos moyens, à nos préférences et à nos valeurs devint alors une question de la plus grande importance. Or, que voulions-nous? Un lieu de tranquillité où se sentir chez soi, se reposer de l'agitation du travail et de la ville. Nous avons parcouru de long en large toute la région de Sherbrooke à la recherche d'un lieu conciliant ces qualités et offrant une garantie de pouvoir demeurer dans la même maison le plus longtemps possible. Il fallait notamment que le projet d'urbanisation ne vienne pas compromettre cette qualité dans les années à venir. Nous avons trouvé une maison au rue de l'Ivoire, aux confins de la ville de Sherbrooke, dans un quartier résidentiel calme et proche de la campagne. Ce cadre n'est pas facile à trouver et le bonheur qu'il nous procure compense l'inconvénient qu'est l'absence de services de transport en commun.

Aujourd'hui, la menace de faire passer une autoroute à 100 mètres de chez nous est l'écroulement d'un rêve. Il est déjà clair pour nous que le stress et le dérangement quotidiens de l'autoroute causés par le bruit, la lumière, la puanteur des gaz d'échappement, les poussières et la destruction du cadre visuel nous forceront à quitter notre résidence. Ce cadre de vie sera la négation de ce que nous voulons. Ce n'est pas que nous vivions aujourd'hui

à l'abri du stress. En fait, ma profession (j'aide les entreprises à défendre des causes face aux agents du ministère du revenu) me place souvent dans des positions de conflits où le stress devient extrême. Je ne supporterai pas qu'on vienne encore me stresser chez moi, lorsque je me remets des fatigues du jour.

Je sais pertinemment que le trafic routier intense d'une autoroute constitue une atteinte mesurable à la santé des populations. Je ne consentirai pas que mes enfants soient exposés à cette menace. Elle existe aussi au cœur des villes, mais Sherbrooke n'est pas la plus atteinte et ce n'est pas sans raison que j'ai choisi cette ville pour y vivre. Je suis né à Barcelone, en Espagne, et j'ai grandi à Grenoble, en France, qui sont toutes deux des villes beaucoup plus peuplées et dont l'air est beaucoup plus pollué que celui de Sherbrooke. J'ai fui ces cadres nocifs et j'ai refusé de m'installer à Montréal où pourtant j'aurais trouvé de meilleures conditions de travail. J'ai choisi de vivre à Sherbrooke parce qu'elle est petite, parce qu'elle ne présente pas les agressions de la pollution de ces grandes villes. J'ai choisi les confins de la ville, la proximité de la campagne, pour fuir ces agressions.

Que certains jugent nécessaire de prolonger l'autoroute 410 est compréhensible, bien que ce ne soit pas mon premier choix pour résoudre les problèmes de congestion au sud de Sherbrooke. Je suis moi-même un utilisateur d'autoroutes, puisque je dois souvent me rendre dans des régions éloignées de mon domicile, à Montréal ou à Trois-Rivières. Mais il me semble qu'il y a des règles de décence à respecter quant au choix d'un tracé d'autoroute.

La première est de respecter, lorsqu'il existe, le tracé initial proposé. L'existence d'un tel tracé pour le prolongement de l'autoroute 410 a constitué un facteur déterminant dans le choix de notre lieu de résidence. Jamais je n'aurais consenti la proximité d'une autoroute dans mon cadre de vie.

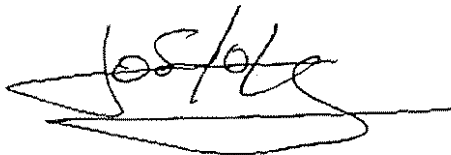
La deuxième, puisqu'un autre tracé est proposé, est de s'assurer que l'on ne détruit pas le cadre d'existence des résidents. Mais le tracé Sud proposé, s'il venait à être adopté, serait précisément une destruction pure et simple d'un quartier où vivent de nombreuses familles. La chose est-elle difficile à comprendre? Qui consentirait à vivre à 100 mètres d'une autoroute si le choix lui était offert d'aller ailleurs? Qu'un tel individu puisse exister, je peux le concevoir, mais je n'en connais pas. Or, il me semble clair que le tracé Nord ne crée pas les ravages du tracé Sud!

La troisième est que le cas échéant, si par un cas de force majeure le tracé Sud venait à être préféré au tracé Nord préconisé par le Ministère des Transports du Québec et par la population des quartiers affectés, il faudrait

considérer ce choix comme une atteinte à la qualité de vie, une destruction du bien-être des individus. Il faudrait alors leur donner les moyens de quitter la zone dévastée par une compensation juste de la perte de valeur de leur propriété, au même titre que si la maison venait à être rasée par les machines. Car, je me répète, que vaut une maison si ce n'est par ce qu'elle apporte? Pour moi, ma maison ne vaut que par la sérénité qu'elle m'apporte.

Je demande donc au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, à qui revient la responsabilité de trancher en faveur de l'un ou l'autre des tracés, de ne pas sous-estimer les dommages personnels, familiaux et sociaux que représente le prolongement de l'autoroute 410 selon le nouveau et inopiné tracé Sud. Si l'autoroute devait être prolongée selon l'un ou l'autre de ces tracés, je lui demande de préférer le tracé Nord qui, d'une part, avait déjà été annoncé depuis plus de 20 ans et, d'autre part, ne crée pas les ravages du tracé Sud auprès de la population.

Au nom aussi de ma conjointe Marie-Josée Fraser et de mes enfants Rafael, Félix et Santiago, et dans l'espoir ferme d'être compris, je tiens à remercier le BAPE du soin qu'il apportera à l'examen du prolongement de l'autoroute 410.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'José Lopez', with a long horizontal flourish extending to the right.

José Lopez

Sherbrooke (Québec)
J1N 3V8